



Le ramassage des ordures ménagères subira quelques modifications en raison des jours fériés suivants:

Ramassage du	Déplacé au	En raison de
Lundi 1 ^{er} janvier	Mercredi 3 janvier	Nouvel An
Lundi 1 ^{er} avril	Mardi 2 avril	Pâques
Lundi 20 mai	Mardi 20 mai	Pentecôte
Lundi 16 septembre	Mardi 17 septembre	Jeûne Fédéral
Lundi 30 décembre	est maintenu	

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi matin dès 06h00. Il est interdit de déposer les containers sur la voie publique avant le dimanche soir. Après la collecte, les containers seront retirés avant le lendemain soir. Les containers doivent porter l'adresse de l'immeuble.

Pour les habitants de la Rue de la Tour 49 à 59, le ramassage a lieu le mardi matin dès 06h00.

